



Institut suisse de droit comparé
Schweizerisches Institut für Rechtsvergleichung
Istituto svizzero di diritto comparato
Swiss Institute of Comparative Law

Unil
UNIL | Université de Lausanne

24^e Journée de droit international privé

Derniers développements suisses et européens en droit international privé de la famille

Vendredi 16 mars 2012

organisée conjointement par
Institut suisse de droit comparé (ISDC), Lausanne
Centre de droit comparé, européen et international (CDCEI)
de l'Université de Lausanne (UNIL)

08h45 – 09h00 **Accueil des participants**

09h00 – 09h10 **Mot de bienvenue par les organisateurs**

Christina Schmid, Directrice à l'Institut suisse de droit comparé
Andrea Bonomi, Directeur CDCEI de l'Université de Lausanne

Première Session

Le divorce et ses conséquences

09h10 **La révision du droit international privé du divorce et de la prévoyance professionnelle**

Gian Paolo Romano, Professeur, Université de Genève

09h40 **Le droit applicable en matière de divorce selon le règlement européen Rome III**

Cristina Gonzalez Beilfuss, Professeure, Université de Barcelone

10h10 **Le droit applicable aux conséquences patrimoniales du divorce dans les Etats de l'Union européenne**

Andrea Bonomi, Professeur, Université de Lausanne

10h40 Discussion et questions

11h00 – 11h30 *Café offert par l'Association des Alumni et Amis de l'ISDC (AisDC)*

Deuxième Session

Le mariage et les actes d'état civil

11h30 **IPR Aspekte der Zwangsheiraten**

Lukas Bopp, Dr. iur., Avocat à Bâle

12h00 **Le droit du nom entre réformes législatives et évolution du contexte européen**

Michel Montini, Avocat à Neuchâtel, Maître de conférence à l'Université de Fribourg

12h30 Discussion et questions

13h00 – 14h30 *Déjeuner*

Troisième Session

La protection des mineurs

- 14h30 **Nouvelles de La Haye : la Sixième réunion de la Commission spéciale sur les Conventions de 1980 et 1996**
Joëlle Küng, Collaboratrice juridique, Conférence de La Haye de droit international privé
- 15h00 **La jurisprudence relative au règlement européen Bruxelles II bis**
Bea Verschraegen, Professeure, Université de Vienne
- 15h30 **La réforme du règlement européen Bruxelles II bis**
Daria Solenik, Collaboratrice scientifique à l'ISDC
- 16h00 Discussion et questions
- 16h30 **Clôture de la la Journée**

Interventions en allemand et français, sans traduction simultanée

Informations

Organisation scientifique

Andrea Bonomi, directeur du CDCEI de l'Université de Lausanne
Lukas Heckendorn Urscheler, vice-directeur, ISDC Lausanne

Renseignements

Beatrice Angehrn (beatrice.angehrn@isdc-dfjp.unil.ch)
Tél. +41(0)21 692 49 11 – Fax +41(0)21 692 49 49

Lieu

Institut suisse de droit comparé
Dorigny, CH-1015 Lausanne
Tél. +41(0)21 692 49 11
Fax +41(0)21 692 49 49

Accès

En train: Métro m1 (tsol) station UNIL-Dorigny
En voiture : par l'autoroute A1 ou A12/A9, prendre la direction de *Lausanne-Sud*, puis la sortie *Université EPFL*. L'Institut suisse de droit comparé se trouve à droite, au premier giratoire après la sortie

Inscriptions

au moyen du coupon ci-joint, jusqu'au 1^{er} mars 2012 (attention: nombre de places limité!)

Finance d'inscription

			y compris actes
➤ Participant	CHF	400.-	CHF 450.-
➤ Membres AiSDC, employés permanents des universités et instituts de recherche, employés de la Confédération	CHF	200.-	CHF 260.-
➤ Assistants et étudiants	CHF	50.-	CHF 120.-
➤ Réservation des actes seuls (publication automne 2012)	CHF	70.-	(y compris TVA+port)

Règlement à réception de la facture, svp. Merci.

Frais d'annulation

En cas d'annulation, un montant de CHF 50.- sera retenu pour couvrir les frais administratifs. A partir du 2 mars 2012, la finance d'inscription n'est pas remboursée.